



N° OJ : 71

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/11/2020

Objet : Subside de 4.380,89 EUR à l'asbl "LA VIE EST BEL.GE - Association citoyenne culturelle éducative et sportive - CITOYENNETE+", en abrégé LVB-ACCES C+.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives valorisant les espaces verts auprès des habitants de la Ville et amenant au respect de ceux-ci peuvent être encouragées;

Considérant que l'asbl LA VIE EST BEL.GE – Association citoyenne culturelle éducative et sportive – CITOYENNETE+, en abrégé LVB – ACCES C+ (Anneessens in green) s'engage dans pareille initiative pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 4.380,89 EUR à l'asbl LA VIE EST BEL.GE – Association citoyenne culturelle éducative et sportive – CITOYENNETE+, en abrégé LVB – ACCES C+ pour le projet Anneessens in green;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 4.380,89 EUR est octroyé à l'asbl LA VIE EST BEL.GE – Association citoyenne culturelle éducative et sportive – CITOYENNETE+, en abrégé LVB – ACCES C+ pour l'embellissement/verdurisation du quartier Anneessens (Anneessens in green).

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 76605/331/01 du budget ordinaire 2020.

Annexes :